

**MAIRIE D'ORTHEZ**

**EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal**

**SÉANCE DU 11 JUIN 2024**

\*\*\*\*\*

**Présents** : M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

**Absents mais ayant donné pouvoir** : Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à Mme LAMAZERE), BOUBARNE (pouvoir à M. BOUNINE), DARSAUT (pouvoir à M. GROUSSET)

**Secrétaire de séance** : M. CARRERE

---

**24 – 69 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Pour tenir compte de l'évolution des besoins des services, il convient de modifier le tableau des effectifs, en effectuant les opérations suivantes :

**CRÉATIONS D'EMPLOIS**

Filière administrative

- Création d'un poste d'Adjoint administratif principal de 1ère classe
- Création d'un poste d'Adjoint administratif

Filière technique

- Création d'un poste d'Ingénieur pour assurer la fonction de Directrice de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement
- Création d'un poste de Technicien pour le service informatique

Filière sociale

- Création d'un poste d'Agent spécialisé principal de 1ère classe des Écoles Maternelles

**SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**

Filière administrative

- Suppression d'un poste de Rédacteur
- Suppression d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2ème classe

Filière technique

- Suppression d'un poste de Technicien principal de 2ème classe
- Suppression de 3 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe
- Suppression d'un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe 30h/semaine

Filière culturelle

- Suppression d'un poste d'animateur principal de 2ème classe

Filière animation

- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation 8 h15/semaine

Vu l'avis favorable des deux collèges composant le Comité Social Territorial en date du 21 mai 2024,

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **approuve les créations et suppressions des postes visés ci-dessus,**
- **décide de modifier ainsi le tableau des effectifs à compter du 1er juillet 2024,**
- **précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.**

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 11 juin 2024  
Et tous les membres présents ont signé  
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,  
Emmanuel HANON**

**Publiée le**

